

Copie pour: DPF, Service économique et financier, Berne



551.61 - VE/ct

ad: Fs/rf - Int. 810

CONFIDENTIEL

an	AL 2w 165	le	15.10.1976
Date	12.10.		
Viz	[Signature]		[Signature]
EPD			
Ref. S.C.H. 2nd. 1110			

A la Division du commerce
du Département fédéral
de l'économie publique

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai bien reçu votre lettre circulaire datée du 8 septembre 1976 concernant l'enquête sur les marchés étrangers à laquelle l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie avait procédé au printemps de cette année.

L'appréciation lapidaire et peu différenciée du Vorort qui caractérise son évaluation du marché indien ne laisse pas d'être quelque peu préoccupante et appelle un commentaire de ma part.

Tout d'abord et d'une façon générale, je retire l'impression de cette enquête que les industriels suisses consultés pour l'Inde, contrairement à leurs compétiteurs allemands, américains et japonais qui s'accommodent des conditions prévalant dans le Sous-continent, paraissent ne pas entrevoir, ou n'être pas prêts à vouloir saisir, les possibilités offertes par un marché de plus de 600 millions d'habitants - ce que j'ai eu l'occasion de rappeler lors de la réunion des Ambassadeurs, le mois passé, à Berne -, faisant ainsi fi de l'adage indien fréquemment cité selon lequel "il faut être fou pour investir en Inde, mais l'être encore bien davantage pour ne pas le faire".

Pourtant les observateurs partagent généralement l'avis que les perspectives d'investissement et les débouchés sont actuellement meilleurs que par le passé. La politique économique s'est faite résolument plus pragmatique, la politique des importations plus libérale



et appel a même été fait aux investisseurs étrangers de participer à la relance de l'économie. La libéralisation des importations de biens de production (système des "Open General Licences" élargi, simplification des contrôles et procédures, simplification de la livraison de produits finis par les organes étatiques, généreux quotas pour les importations dites "de renouvellement" pour les machines) conduira sans doute à une hausse de celles-ci de 10 à 15%. D'autre part, le climat des investissements s'est amélioré également. Le système d'imposition a été simplifié et les modalités d'exécution du "Foreign Exchange Regulation Act" libéralisées, à l'image des possibilités de participation (un pourcentage de plus de 40% du capital-actions en mains étrangères est autorisé pour une industrie exportant une forte proportion de sa production ainsi que dans les secteurs où une technologie sophistiquée est requise).

ad 1 et 2

Certes, sur le plan de la stricte exportation de biens de consommation ou de production, les possibilités d'affaires sont limitées du côté indien par la politique d'industrialisation comme encore par la pénurie de devises étrangères. Mais quel est le pays en développement non-producteur de pétrole à n'être pas actuellement à court d'argent ? Et à ce titre, l'Inde se trouve sans doute du côté des plus solvables. D'autre part, force est de relever que la cherté intrinsèque de nos produits les désavantage autant que le taux de change.

Si l'octroi de crédits gouvernementaux de transferts permet de débloquer la situation, les fonds peuvent provenir également de la Banque Mondiale ou de l'IDA, particulièrement dans le domaine des engrais et de l'acier. Cependant si l'avenir n'appartient* sans autre ~~pas~~ à l'exportation de nos machines en Inde, il n'en reste pas moins que la porte leur reste ouverte dans le cadre d'accords de coopération ("joint ventures") et de licences. Les possibilités (quoique restreintes par le droit du Gouvernement indien de se montrer sélectif) existent pour des prises de participation minoritaire voire même majoritaire dans certains secteurs à technologie sophistiquée, pour le paiement de "royalties" ou des accords de "know-how". Manquer de s'installer sur le marché alors qu'il en

* pas

est encore temps, c'est sûrement compromettre gravement les chances de le faire dans le futur. Le fait d'être déjà sur place est dans la plupart des cas déterminant. Et à cet égard, mis à part les firmes pharmaceutiques bâloises et au-delà des quelque trois cents accords de coopération signés ces vingt dernières années, l'implantation de l'industrie helvétique pourrait encore être largement développée. Il faudrait ajouter pour être complet que l'Inde offre à l'investisseur étranger une bien meilleure sécurité que la plupart des autres pays pauvres. La remise des profits par exemple ne se heurte à aucune difficulté particulière.

ad 3, 4 et 5

L'industrie suisse, tout comme l'Ambassade, n'est pas équipée de façon à pouvoir marquer d'une empreinte suffisante et durable sa présence sur le marché indien. Une délégation économique gouvernementale, même restreinte, ne pourrait que contribuer à poser des jalons et créer des liens utiles. Dans les conditions actuelles, une présence sur place continue, une étude suivie du marché et des contacts permanents dans les milieux d'affaires et à l'échelon gouvernemental sont seuls garants de quelques succès. Il serait possible d'envisager une Chambre de Commerce mixte dans la mesure où l'on pourrait y intéresser un grand nombre des firmes indiennes liées à des entreprises suisses. Une représentation commerciale ad hoc serait aussi indiquée. Il me paraît faux dès lors de dire que les problèmes se trouvent seulement du côté indien. L'infrastructure et les moyens d'information à la disposition de notre industrie sont nettement insuffisants.

ad 6

Il est par contre vrai de relever qu'au départ la petite taille de notre pays et partant les "moyens" de notre politique ne donnent pas à notre industrie d'exportation les mêmes atouts que ses concurrents allemand, français ou américain sans parler de ceux en provenance d'Etats à économie collectiviste. (Pressions

- 4 -

politiques, considérable aide technique, missions et délégations fréquentes et importantes, crédits substantiels)

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

(Et. Suter)

Copie à:

DPF, Service économique et financier, Berne